

ACTE DE RENOUELEMENT DE CONCESSION

Concession n° 1/16/153

Le maire de la commune de Corbas,

Vu la demande présentée par M. FAURE Francis domiciliée, à CORBAS, 43 rue de l'Agriculture et souhaitant obtenir le renouvellement de la concession n°1/16/153.

Il est accordé une concession trentenaire au nom de Mme CALLEJON Joséphine à l'effet d'y fonder la sépulture familiale indiquée.

Cette concession est accordée à titre de **renouvellement** pour une durée de trente ans prenant effet le 16 avril 2025 et expirant le 16 avril 2055.

La concession est accordée moyennant la somme de deux cents Euros, qui a été versée au trésor public.

Un exemplaire du présent acte sera adressé au titulaire de la concession.

FAURE Francis
Francis Faure

Le 13 mai 2025

Le Maire

